

Facture I02220200002038 du 23/01/2026 16:57:37

(NF525) Sign. : 525/0455-6 U9ps

Shop & QO - Encaissement 14.1.2515.3

Nombre d'impression : 1 du 23/01/2026 17:01:21

Shop & QO – Centrale & Magasin 15.0.2528.7

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens/Services



Bureau Vallée

Magasin :

BV

BV CAHORS

694 CHEMIN DE BELLECROIX

46000 CAHORS FRANCE

Tel : 0565302955

Email : bvcahors@orange.fr

Tel SAV : 0565302955

Client (4727) :

Association CRECHE FARANDOLE

LIEU DIT LE BOURG

46170 LHOSPITALET

FRANCE

Siren : 352220578

TVA intra. : FR06352220578

Fidélité :

Carte n° 02430222010000000421

Solde points : 753

Prochain points perdus : 44 pts 15/01/2033

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT NET
--	---------	-----	------	----------	-------------	-------------------

cmd web 303604392

*Vous avez été accueilli(e) par PE(Id:1021)
(Caisse 2 2)*

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Non taxé	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 €
Taux normal	477,48 €	20,00 %	95,50 €	572,98 €

Règlements	
23/01/2026 16:57:37 - CB en ligne	572,98 €

CER le 29/01/26

Portable : Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email : farandole46@orange.fr		

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, que au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX - 46000 CAHORS - FRANCE

SAS - Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 - N° RCS : CAHORS 927963736 - TVA : FR47 927963736 - Code APE 4749Z